

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Remplace la version: 31-mars-2021

Date de révision 14-avr.-2021 Numéro de révision 1.05

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeProduit d'étanchéité.Utilisations déconseilléesAucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik GmbH An der Bundesstrasse 16 33829 Borgholzhausen, Germany Tel: +49 (0) 5425 / 801 0 Fax: +49 (0) 5425 / 801 140

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Mention d'avertissement

Aucun(e)

#### Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

# Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient Benzisothiazoline-3-one [BIT]. Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

#### 2.3. Autres dangers

FCLP; France - EN Page 1/11

Date de révision 14-avr.-2021

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Remplace la version : 31-mars-2021 Numéro de révision 1.05

\_\_\_\_\_

Aucune information disponible.

#### PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

## 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistreme nt REACH
Silice cristalline (fraction fine)	238-878-4	14808-60-7	0.1 - <1	STOT RE 1 (H372)		[4]
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	220-120-9	2634-33-5	0.01 - < 0.05	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Acute Tox. 2 (H330) Aquatic Chronic 2 (H411) (M Factor Acute =1)	Skin Sens. 1 :: C>=0.05%	01-2120761540- 60-XXXX

NOTE [4] - Cette substance est exemptée d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(7)(a) et de l'annexe IV de REACH

#### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. (Consulter un médecin en cas de symptômes).

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

FCLP; France - EN Page 2/11

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Remplace la version: 31-mars-2021

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la

personne est consciente). Consulter un médecin en cas de symptômes.

Date de révision 14-avr.-2021

Numéro de révision 1.05

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au

produit chimique

Le produit lui-même ne brûle pas.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

l'environnement

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Absorber ou couvrir avec une matière non combustible telle que de la terre sèche ou du

sable, et transférer dans des récipients.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

FCLP; France - EN Page 3/11

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Remplace la version: 31-mars-2021 Numéro de révision 1.05

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection

individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les

Date de révision 14-avr.-2021

pauses et après le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protect from frost. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux.

Température de stockage

recommandée

Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) particulière(s)

Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Respecter la fiche de données techniques. **Autres informations** 

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires

locaux

Nom chimique	Union européenne	France
Cabonate de calcium	-	VLEP 8h: 10 mg/m <sup>3</sup>
471-34-1		

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)					
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (26	Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)				
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6.81 mg/m³			
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.966 mg/kg pc/jour			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)				
Silice cristalline (fraction fine) (14808-60-7)				
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)				
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.2 mg/m³		

FCLP; France - EN Page 4/11

#### **BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE**

Remplace la version : 31-mars-2021 Numéro de révision 1.05

Consommateurs	Cutané(e)	0.345 mg/kg pc/jour	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Silice cristalline (fraction fine) (14808-60-7)	
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	4.03 μg/l
Eau de mer	0.403 μg/l
Usine de traitement des eaux usées	1.03 mg/l
Sédiments d'eau douce	49.9 μg/l
Sédiments marins	4.99 μg/l
Terrestre	3 mg/kg de masse sèche

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Épaisseur des gants > 0.7mm. Utilisation recommandée : Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est

Date de révision 14-avr.-2021

en général supérieur à 480 min. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection de la peau et du

corps

**Protection respiratoire** Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Type de filtre recommandé : Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectPâteCouleurNoir

**Odeur** Caractéristique

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pH 7 - 11

pH (en solution aqueuse)

Point de fusion / point de

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle 100 °C

d'ébullition

Point d'éclair Sans objet . °C

Taux d'évaporationAucune donnée disponibleInflammabilitéSans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air

FCLP; France - EN Page 5/11

Date de révision 14-avr.-2021

Numéro de révision 1.05

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Remplace la version: 31-mars-2021

**Limites inférieures** Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Pression de vapeur 120 hPa @ 50 °C

Densité de vapeur Aucune donnée disponible

Densité relative 1.6

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Solubilité(s)
Coefficient de partage
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique
Propriétés explosives
Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible

Teneur en COV (%)

**Densité** 1.6 g/cm<sup>3</sup>

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

**Réactivité** Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

dangereuses

Conditions à éviter Protect from frost.

10.5. Matières incompatibles

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

dangereux

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

FCLP; France - EN Page 6/11

Date de révision 14-avr.-2021

Numéro de révision 1.05

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Remplace la version: 31-mars-2021

**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée) 5,048.70 mg/kg

Informations sur les composants

	Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
;	Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	>2000 mg/kg (Rattus)		
E	Benzisothiazoline-3-one [BIT] 2634-33-5	=670 mg/kg (Rattus)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus)	

# Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - EN Page 7/11

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Remplace la version: 31-mars-2021

\_\_\_\_\_

Date de révision 14-avr.-2021

Numéro de révision 1.05

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

Aucune information disponible.

endocriniennes

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité .

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Benzisothiazoline-3-on	EC50 3Hr	LC50 (96hr)	-	EC50(48hr) 2.94	1	1
e [BIT]	13mg/l	2.15 mg/l		mg/l (Daphnia		
2634-33-5	(activated	Cyprinodon		Magna) OECD		
	sludge) (OECD	variegatus EPA		202		
	209)	540/9-85-006				

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	0.7	6.95
2634-33-5		

# 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB. .

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	La substance n'est pas PBT/vPvB
2634-33-5	·

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

FCLP; France - EN Page 8/11

**BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE** 

Remplace la version: 31-mars-2021

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales,

Date de révision 14-avr.-2021

Numéro de révision 1.05

nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Dangers pourSans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

**IMDG** 

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marinNP14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au Sans objet

recueil IBC

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Dangers pourSans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

# Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

FCLP; France - EN Page 9/11

Date de révision 14-avr.-2021

Numéro de révision 1.05

#### **BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE**

Remplace la version: 31-mars-2021

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

#### SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

# Polluants organiques persistants

Sans objet

#### Réglementations nationales

#### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	RG 25
Benzisothiazoline-3-one [BIT] 2634-33-5	RG 65

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

FCLP; France - EN Page 10 / 11

Date de révision 14-avr.-2021

Numéro de révision 1.05

#### **BOSTIK R 342 BITUMENSPACHTELMASSE**

·

\_\_\_\_\_\_

H315 - Provoque une irritation cutanée

Remplace la version: 31-mars-2021

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur plafond
\* Désignation « Peau »

SVHC Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

VPVB SUbstances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (VPVB)

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC Catalogue européen des déchets

## Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 14-avr.-2021

Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 3.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - EN Page 11 / 11